

Pas de conquête sociale sans liberté syndicale !

L'Union Départementale CGT de Meurthe & Moselle dénonce la décision du gouvernement de donner instruction aux Préfets de réquisitionner les salariés en grève dans les raffineries.

Cette réquisition, probablement illégale, une action judiciaire est en cours, n'est ni plus, ni moins qu'une attaque au droit de grève. En effet, contrairement à ce que l'on peut entendre ici et là, les raffineries et les dépôts ne sont pas bloqués par une minorité de grévistes. Les salariés de ses établissements ne bloquent personne, ils exercent leur droit de grève, conformément à l'alinéa 7 du préambule de notre Constitution. Et comme chacun le sait, lorsque l'on est en grève, on ne travaille pas et donc ils ne remplissent pas les camions.

Contrairement à ce que l'on a pu entendre, les salariés de chez Total ne sont pas des nantis et le chiffre de 5 000 € annoncé est totalement faux. Il suffit de regarder l'accord salarial de la Branche Pétrole pour s'en rendre compte. Comme dans beaucoup de branches, le minima conventionnel est inférieur au SMIC.

En revanche, le PDG de chez Total émarge à 5,8 millions d'euros par an, en dehors de toute réalité du travail. Pire encore, il s'est généreusement augmenté de 52 % cette année alors qu'il refuse une augmentation de 10 % pour le personnel, dans un groupe qui affiche des bénéfices records.

Le gouvernement, au-lieu de forcer les patrons à négocier et à accorder les augmentations de salaires, préfère réquisitionner les travailleurs grévistes : c'est inacceptable.

Afin de dénoncer cette attaque en règle contre le droit de grève, l'Union Départementale CGT de Meurthe & Moselle appelle à un rassemblement devant la Préfecture de Meurthe & Moselle Vendredi 14 octobre à 12h.